

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d’Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442



Avis d’Annulation

En application des dispositions des articles 73 et 82 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, et disposition de l’article 32 du cahier des charges, La Direction Générale d’Algérie Poste informe l’ensemble des soumissionnaires, que la procédure de passation de l’Appel d’Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/DGAP/2024 ayant pour objet «**Travaux de construction d’un bureau de poste à Hai Djamia-Ain T’émouchent**», paru dans les quotidiens nationaux (Echaab et El Moudjahid), en date du 02 Décembre 2024, **est annulée**.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs d’annulation, peuvent se rapprocher de la Direction Centrale des Marchés (demande écrite), au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée.

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la **commission Sectorielle des Marchés Publics** auprès du Ministère de la Poste et des Télécommunications, dans un délai de **Dix (10) jours**, à compter de réception de la lettre d’annulation, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.